

VOUS INTÉGREZ LE LYCÉE FRANÇOIS 1^{er}

Votre dossier doit nous être parvenu complété et accompagné des pièces justificatives dans les meilleurs délais et au plus tard le jeudi 26 août 2021.

Constituer votre dossier :

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE (C.V.E.C.)

Cette somme forfaitaire annuelle est à régler directement par internet auprès du CROUS de Créteil. Vous devez joindre à votre dossier d'inscription le justificatif de règlement.

Les boursiers doivent fournir l'attestation d'exonération.

INSCRIPTION EN RÉGIME CUMULATIF

L'inscription en parallèle dans une université partenaire du lycée étant obligatoire pour les CPGE ; vous devez vous acquitter des frais d'inscription pour chaque année (170€/an).

Vous devez réfléchir **dès maintenant** à votre choix d'université. La campagne d'inscription ouvrira mi-octobre. Vous devez finaliser celle-ci à ce moment.

(je serais informé par le lycée des dates exactes et des formalités à remplir)

Vous trouverez la liste des universités partenaires, ainsi que leurs formations sur le site du lycée.

ÉTUDIANT BOURSIER

Vous êtes boursier de l'enseignement supérieur et vous avez reçu votre notification conditionnelle de bourse (CROUS).

Vous devez la joindre au dossier afin que nous confirmions votre inscription auprès du CROUS de Créteil ; procédure indispensable pour déclencher la mise en paiement de votre bourse.

Pour les étudiants issus d'une autre académie, vous devez d'abord demander à votre CROUS d'origine le transfert de votre dossier vers le CROUS de Créteil. Sans cette démarche préalable, nous ne pourrions pas valider votre bourse.

ATTENTION : le document est constitué de 2 pages

INTERNAT – EXTERNAT - RESTAURATION

Vous devez compléter le dossier spécifique « intendance », et joindre toutes les pièces justificatives. **Vous ne pouvez pas vous inscrire comme interne si** vous n'avez pas obtenu une place par ParcoursSup ou un avis définitif de l'établissement.

(chèques à libeller à l'ordre de l'agent comptable du lycée François 1er).

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- notification conditionnelle de bourse de l'enseignement supérieur (CROUS)
- attestation CVEC
- photocopie du livret de famille et du carnet de vaccinations
- 2 photos récentes *format photomaton*
- relevé de notes du BAC
- bulletin de notes du 3^e trimestre de terminale

- Intendance :
 - 2 photos récentes
 - Attestation CAF de restauration scolaire
 - RIB
 - chèque de règlement (45,30€)



frais d'inscription universitaire : 170€ - contribution vie étudiante : 92€